

ATIONS UNIES  
ASSEMBLEE  
GENERALE



LIBRARY

NOV 23 1979

Distr.  
GENERALE

A/C.5/34/46  
20 novembre 1979  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS



UN/JA COLLECTION

Trente-quatrième session  
CINQUIEME COMMISSION  
Point 98 de l'ordre du jour

PROJET DE BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1980-1981

Services linguistiques arabes

Incidences financières du projet de résolution paru sous la cote A/C.5/34/L.16

Etat présenté par le Secrétaire général conformément à l'article 53 du règlement intérieur de l'Assemblée générale

1. Aux termes du projet de résolution paru sous la cote A/C.5/34/L.16, l'Assemblée générale prierait le Secrétaire général de porter les services linguistiques arabes au même niveau que celui des services linguistiques assurés pour les autres langues officielles et langues de travail de l'Assemblée générale et de ses grandes commissions, en adoptant des mesures efficaces visant notamment :

a) A renforcer immédiatement le Service arabe de traduction au Siège par un nombre suffisant de postes permanents de façon à assurer la traduction de tous les documents établis avant, pendant et après les sessions de l'Assemblée générale et de ses grandes commissions dans les délais spécifiés, ainsi que leur publication, en même temps que les versions établies dans les autres langues officielles;

b) A créer au Siège un Service arabe d'interprétation doté d'un nombre suffisant de postes permanents pour assurer les services d'interprétation nécessaires à l'Assemblée générale et à ses grandes commissions.

Documentation en langue arabe

2. Un certain nombre de documents 1/ ont récemment été présentés en ce qui concerne la documentation en langue arabe mise à la disposition de l'Assemblée générale et de ses grandes commissions, et notamment un document de séance (A/C.5/34/CRP.11) établi à l'intention de la Cinquième Commission.

1/ A/C.5/34/28, A/C.5/34/L.9, A/C.5/33/L.49 et A/C.5/34/CRP.11.

3. Les débats ont surtout porté sur la répartition inégale du volume de travail de l'Assemblée générale, sur les difficultés rencontrées pour recruter pendant la période de l'Assemblée générale du personnel temporaire pleinement qualifié et sur la capacité excédentaire que créerait pendant le reste de l'année le fait de nommer à des postes permanents le personnel dont on a besoin pour effectuer le volume de travail de l'Assemblée générale.

4. Le Secrétaire général interprète le projet de résolution comme exprimant l'intention que le renforcement des services linguistiques arabes auquel il donnerait éventuellement lieu soit effectué non par le recrutement de personnel temporaire à de certaines périodes, mais par la création de nouveaux postes permanents.

5. Comme il est indiqué dans le document de séance A/C.5/34/CRP.11, une solution dans ce sens nécessiterait la création de 62 postes se décomposant comme suit par catégorie et par classe :

Traduction	26	(22 P-3 et 4 P-2/1)
Révision	10	(2 P-5 et 8 P-4)
Dactylographie	<u>26</u>	(1 G-5 et 25 G-4/1)
Total	62	

Le coût estimatif de ces 62 nouveaux postes calculé sur la base des taux de rémunération normaux pour l'ensemble de l'exercice biennal serait de 3 958 000 dollars. Après déduction de l'abattement normalement applicable aux nouveaux postes au titre des délais de recrutement, l'ouverture de crédit à prévoir pour l'exercice biennal 1980-1981 au chapitre 29 A du budget, se ramènerait à 2 231 700 dollars, soit au titre des postes permanents 1 738 300 dollars et 493 400 dollars au titre des dépenses communes de personnel.

6. A cet égard, il convient de noter que bien qu'un concours de recrutement des traducteurs arabes soit déjà prévu pour le début de 1980, on considère néanmoins qu'il sera extrêmement difficile de recruter rapidement un nombre aussi important de candidats qualifiés. Par conséquent, il est peu probable que tous les nouveaux postes puissent être pourvus avant la prochaine session de l'Assemblée générale.

7. Des 2 231 700 dollars de dépenses à prévoir au chapitre 29 A du budget, au titre des traitements et des dépenses communes de personnel, il conviendrait de déduire un montant de 275 000 dollars du fait de la suppression du recrutement de personnel temporaire (4 traducteurs, 2 réviseurs et 6 dactylographes) actuellement prévu dans le projet de budget-programme de l'Assemblée générale pour l'exercice biennal 1980-1981. Toute économie supplémentaire qui pourrait résulter d'une diminution de l'effectif du personnel temporaire de langue arabe requis pour assurer le service de conférences et de sessions extraordinaires serait prise en compte dans l'état récapitulatif des dépenses à prévoir au titre des services de conférence qui doit être présenté vers la fin de la session en cours, et qui indiquera le montant des crédits supplémentaires à prévoir pour les services de

conférence en fonction du calendrier des conférences pour 1980 tel qu'il aura été approuvé définitivement par l'Assemblée générale.

8. Une ouverture de crédits supplémentaires de 471 100 dollars serait à prévoir au chapitre 28 D du budget au titre des services communs. Ce montant, qui comprend des dépenses non renouvelables d'un montant de 156 600 dollars, se décompose en 294 400 dollars pour les installations, 97 200 dollars pour le mobilier et le matériel de bureau et 79 500 dollars pour d'autres dépenses relatives notamment aux communications.

9. Il est encore difficile d'évaluer les répercussions que pourrait avoir sur la Division des publications le fait de devoir concentrer la production intégrale des documents, comptes rendus, annexes et suppléments sur une période considérablement plus courte de l'année. Le Secrétaire général compte donc attendre, pour présenter une demande éventuelle de personnel temporaire supplémentaire au titre de la composition, de la reproduction et de la distribution, d'avoir pu évaluer pleinement l'effet produit par la concentration du volume de travail sur la période de l'Assemblée générale.

#### Interprétation en langue arabe

10. Le projet de résolution demande également la création au Siège d'un Service arabe d'interprétation.

11. A l'heure actuelle, 24 interprètes arabes au total sont nécessaires pour assurer le service de l'Assemblée générale et de ses grandes commissions pendant toute la durée de la session. Etant donné que le tableau d'effectifs du Service d'interprétation de Genève contient déjà 17 postes permanents auxquels l'Assemblée générale peut faire appel en priorité, il serait nécessaire de créer à New York un Service arabe d'interprétation composé de 7 postes, à savoir : 1 P-5, 3 P-4 et 3 P-3.

12. Le coût total de ces sept postes pendant l'ensemble de l'exercice biennal serait de 589 900 dollars. Toutefois, après application de l'abattement normal au titre des délais initiaux de recrutement, le montant de l'ouverture de crédit à prévoir au chapitre 29 A du budget serait ramené à 310 500 dollars au titre des postes permanents (235 000 dollars) et des dépenses communes de personnel (75 500 dollars). En outre, il serait nécessaire d'ouvrir au chapitre 28 D un crédit supplémentaire de 55 000 dollars - dont 16 800 dollars de dépenses non renouvelables - au titre des services communs.

13. D'après le calendrier des conférences tel qu'il est actuellement prévu, on aura besoin au Siège de moins de 7 interprètes arabes pendant 29 semaines de l'année 1980. En revanche on pourrait peut-être faire des économies de personnel temporaire pour des conférences et des sessions extraordinaires qui utilisent l'arabe comme langue de travail. Cet aspect de la question sera également pris en considération dans l'état récapitulatif visé au paragraphe 7 ci-dessus.

/...

Résumé

14. Au cas où l'Assemblée générale déciderait d'adopter le projet de résolution publié sous la cote A/C.5/34/L.16, il y aurait lieu d'ouvrir des crédits supplémentaires d'un montant de 2 793 300 dollars aux chapitres 29 A (2 267 200 dollars) et 28 D (526 100 dollars) du budget. Un autre crédit de 494 900 dollars serait à prévoir au chapitre 31 (contributions du personnel), crédit qui serait compensé par l'inscription, au chapitre premier des recettes, d'un montant égal de recettes prévues au titre des contributions du personnel.

-----